

Covid-19 et solidarité

Posted on 14 novembre 2020 by Patrick Rouillier

Les petits commerces, Hôtellerie, Culture ...

Pour des raisons de stratégie contre l'épidémie on a décidé de fermer certaines activités susceptibles de causer des rassemblements favorisant la transmission du virus. On peut discuter de la pertinence de cette décision, mais il est de fait qu'elle a été prise. Elle consiste à pénaliser une partie, non négligeable, de la population au nom de l'intérêt général. Certaines mesures de solidarité ont été prises pour aider ces citoyens mais :

1. Elles sont basées sur l'accroissement de la dette ce qui fait que l'effort de solidarité ne sera pas supporté par l'actuelle population mais par les générations futures. On peut trouver un peu excessif de parler de la solidarité d'une population qui ne supporte pas les efforts qu'on lui attribue mais qui les transfère à d'autres.
2. Il serait donc naturel que cette solidarité soit assumée par les personnes responsables et bénéficiaires de ces mesures de restrictions. Une forme d'impôts de solidarité destinée à aider les personnes que nous avons sacrifiées à l'intérêt général me paraîtrait plus juste.

En fait, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale notre pays a supporté les diverses crises qu'il a vécu, non pas en faisant les efforts d'adaptation de son standard de vie aux circonstances mais en créant de la dette transmise aux générations futures. Nous conservons farouchement nos standards de vie au-delà de nos capacités à les financer en reportant les inévitables conséquences sur nos descendants.

Après moi le déluge !

Les personnes âgées

Dans la pandémie actuelle les personnes âgées représentent le groupe le plus vulnérable et nécessitant le plus de protection.

1. Sur le plan sanitaire il paraît raisonnable que les personnes vulnérables assument en premier la responsabilité de leur protection. La solidarité ne doit s'exprimer qu'après que les personnes en faiblesse aient utilisé tous les moyens à leur disposition pour se protéger
2. Sur le plan économique les personnes âgées sont de peu d'intérêt puisque non



active et non productrice. Dans le cas présent leur rôle dans la prise en charge des petits enfants est largement diminué par les risques de contagions

Dans ces conditions, un confinement spécifique aux personnes âgées (groupe dont j'ai malheureusement l'honneur de faire partie) ne me paraîtrait pas injuste. Aux plus faibles de prendre toutes les précautions pour ne pas se trouver à charge des actifs, et au plus vaillant le rôle de faire tourner l'économie pour le bien de tous.

Cette solidarité réciproque me paraît de mise en ces moments difficiles